

27065 - Il ne suffit pas de masser la tête et de passer les doigts entre les cheveux pour que le bain rituel soit correctement effectué

La question

La question 2648 explique la manière de laver les cheveux dans le cadre du bain rituel à prendre à la suite d'une souillure majeure. Mais, suffit-il de se contenter de passer les doigts entre les cheveux et de les masser? J'ai de la peine à les laver chaque fois en raison de mon usage d'un sécheur de cheveux pour garder une belle apparence devant mon mari.

La réponse détaillée

Il est obligatoire dans le bain en question de laver tout le corps y compris les cheveux. Or laver, c'est faire courir l'eau sur l'organe. Char'h al-moumti', 1/128.

Il faut déverser de l'eau abondamment sur les cheveux et faire en sorte que le crane soit touché car le seul fait de masser les cheveux ne peut pas être considéré comme un lavage. Or c'est bien le lavage qui est demandé et non le simple massage.

D'après Aicha, quand le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) prenait le bain rituel, il commençait par se laver les mains puis il puisait de sa main droite pour laver sa main gauche avant de laver son sexe. Ensuite, il procédait à des ablutions identiques à celles faites pour la prière. Puis il puisait de l'eau et introduisait ses doigts dans ses cheveux de manière à en atteindre les racines puis il déversait trois poignées d'eau sur sa tête puis il en déversait sur tout le reste de son corps avant de laver ses pieds.» (Rapporté par Mouslim, 474. Dans son commentaire du hadith, cheikh Ibn Outhaymine dit: « **Dans le bain rituel, il faut faire parvenir l'eau aux racines des cheveux , fussent ils denses. Ceci est déduit de l'acte du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) consistant à introduire ses doigts dans ses cheveux et y déverser de l'eau trois fois après les avoir bien arrosés.**» Voir Char'h boulough al-maraam, p. 399.

Cheikh Abdoul Aziz ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **«On fait savoir aux femmes qui ont du mal à se laver les cheveux qu'il leur suffit de déverser trois poignées de l'eau sur leurs têtes de manière à ce que l'eau atteigne toute la tête; elles n'ont pas besoin de se défaire leurs coiffures qu'elles tiennent tant à garder. Il faut, en plus, leur expliquer ce qu'Allah leur réserve en termes d'énormes récompenses, de quiétude et d'une vie marquée par un bonheur éternel, si elles savent rester fermes dans l'applications des dispositions de la charia.»** Voir Madjmoufatawa cheikh Abdoul Aziz ibn Baz (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) , 6/236. Voir la question n° [34776](#).